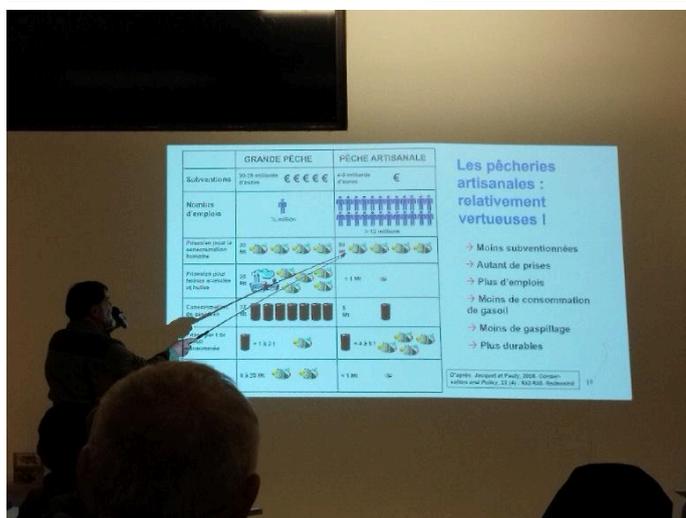


Compte rendu conférence du 27.03.2024 à Arles

Avec la participation de **Delphine MAROBIN-LOUCHE**, chargée de mission littoral au sein du Parc naturel régional de Camargue.

De **Charles-François BOUDOURESQUE**, enseignant chercheur au sein de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie.

Et de **Mathilde SALLES**, CNDP



La conférence s'est tenue à l'espace Saint Césaire et a duré 2H, de 18H à 20H suivi d'un temps d'apéritif partagé.

Nombre de participants : 40 personnes.

Ce temps d'échange s'est déroulé en trois grandes parties développées par les intervenantes et durant lesquelles le public pouvait prendre la parole.

- 1) **Constat** : Panorama de la mer Méditerranée
- 2) **Enjeux** : Etablir la liste des enjeux en méditerranée
- 3) **Perspectives** : faire coexister de manière durable tous les usages

Introduction de Mathilde SALLES de la CNDP afin de présenter le cadre de ce débat et le contexte national dans lequel il se place.

1) Constat : Panorama de la mer Méditerranée

Présentation de la Méditerranée :

MIO : C'est une Mer fermée, avec un déficit d'apport en eau, qui se creuse avec la disparition du Nil, qui ne se jette plus dans la mer (et déficit qui va s'accroître avec les barrages en cours de construction). C'est également une mer avec des courants : entrées d'eau peu salée par Gibraltar. Les spécificités de la Méditerranée en font un Hot spot de la biodiversité. Une des faiblesses de la mer est la présence d'espèces invasives.

Grande diversité d'écosystèmes, dont certains sont spécifiques de la méditerranée : posidonies (écosystèmes plage et dune, création de banquettes, trottoir à algues calcaires et à vermetes). Présence de forêts de grandes algues...). En Camargue, nous avons des herbiers à zostères.

La couleur Bleue de la mer est la conséquence de la pauvreté en sels nutritifs. Ils permettent aux végétaux de pousser, (lumières, CO₂, eau et sels nutritifs. Apportés par les fleuves, nitrates et phosphates).

Quels sont les usages ?

PNRC :

- En Camargue : ports de plaisances : port Gardian à Port-Saint-Louis du Rhône. Port Camargue au Grau du Roi.
- Tourisme : la seule station balnéaire de Camargue se trouve aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Les plages sont sauvages, difficiles d'accès et donc peu fréquentées.
- Pêche importante : pêche en petits métiers, à pied ou en mer (poulpes, coquillages avec des nasses)
- Chalutiers : présence d'activité mais interdite car elle dégrade les fonds marins pour récupérer les poissons présents (entre 3 et 12 000 miles marins).
- Conchyliculture : Anse de Carteau
- Pratiques touristiques liées au vent
- Activités liées au sel : production pour l'industrie côté Salin de Giraud et alimentation Aigues Mortes.
- Traffic maritime : lié à la zone portuaire de Fos sur Mer
- Production d'énergie éolienne : 3 placées par Provence Grand Large. Les usages vont changer. Potentiel d'installation de fermes éoliennes qui concernent 25 % des surfaces du golfe du lion.
- Agriculture : liens avec les activités dans les terres

MIO :

- Navigation de plaisance : construction de ports « campings flottants » : bateaux qui sortent en moyenne 1 à 2 jours par an et qui reste au port. Destruction de fonds marins pour la construction de ses ports.
- Bateaux de croisières
- Pêche artisanale : différence entre la pêche artisanale et la pêche industrielle : Pêche industrielle qui capte 5 fois plus de subvention, pour 6 fois moins d'emplois et même niveaux de production. Consommation de carburants 10 fois supérieure, rejets de 8 à 20 Mt de poissons.

Interface entre les cultures et les peuples

Quels sont les grands changements :

PNRC :

BIODIVERSITÉ : explosion du nombre de pontes de tortues marines, notamment tortues caouannes. Une des hypothèses qui peut expliquer cette augmentation est l'augmentation des températures en 2023. Nouvelles aires de pontes. Autre cause : la protection de cette espèce, car avant elle était consommée.

Gélification : augmentation du nombre de méduses. Problématique pour la pratique de la pêche. Recherche pour trouver des usages possibles des méduses.

MIO :

Menaces qui pèsent au 21^e siècle sur les milieux classés par ordre d'importance :

- la SUREXPLOITATION : agriculture, pêche industrielle, urbanisation, invasions biologiques
- Pollutions, modification des écosystèmes et changement climatique qui viennent en dernière position.

Il y a une idée reçue : Il ne faut pas confondre pas les cibles : humain // biodiversité. Des impacts sur des individus n'ont pas forcément d'impacts sur les populations. D'ailleurs on peut constater malgré les nombreuses menaces, que la population humaine est en augmentation.

Certains écosystèmes ne sont pas forcément sensibles à la pollution (comme les posidonies).

Les écosystèmes sont plus sensibles à la surexploitation (surpêche), artificialisation du littoral et invasions biologiques (exemple du poisson lapin, voraces et herbivores).

Questions :

2) Quels sont les enjeux ?

- **Il y a une loi contre les chalutiers, pourquoi il y en a toujours alors qu'il y a une aire marine protégée ?**

PNRC: amalgame sur ce qu'est une aire marine protégée, avec des objectifs et mesures pour préserver les espèces, mais pas d'obligations fortes. Il y a plusieurs types de réglementations qui vont se superposer.

- o Camargue : 3 sites Natura 2000 (un jusqu'au 3 miles marins classés pour habitat faune flore) Et une autre dans la zone des 12 miles marins pour les oiseaux.
- o Chalutiers interdits dans la zone des 3 miles marins.

- o Seulement interdits dans la Réserve qui est une zone de protection forte : aucun type de pêche n'est autorisé, et mise en place de patrouilles nautiques. Renouvellement voté par les pêcheurs.
- o Évolution de la réglementation européenne qui limite de plus en plus le nombre de jours de pêche, les espèces pêchées,

- **Remarque d'un participant : « Usages de la Méditerranée » : Terme qui traduit un « du » une exploitation, je ne suis pas d'accord avec ce terme impliquant que l'on exploite les ressources de la mer librement et que l'on se puisse se les approprier.**

MIO : Tous les gens qui utilisent la Méditerranée / tout le monde est concerné : mangeurs de poissons, tourisme / Terme usage qui correspond à la perception, mais qui correspond à une exploitation.

- **Question sur les conséquences du changement climatique sur les espèces, est-ce qu'on peut vraiment parler d'impacts limités ?**

MIO : Oui, présence de canicules marines, mais qui profitent à d'autres espèces, oui impact mais marginal. Pour l'homme l'impact est beaucoup plus important :

- o Approche du GIEC qui commence en 1850 : dans l'histoire de la planète, il y a eu des périodes de réchauffement et des périodes de transgressions marines très fortes.
- o Aujourd'hui, les impacts du changement climatique concernent plus l'homme que les milieux naturels, qui ont une capacité d'adaptation et une résilience forte.

- **Question sur les zones de protection renforcées : Est-ce qu'il y en a d'autres ? Est-il envisageable de les développer ?**

PNRC : En Camargue, il y en a une seconde sur la pointe de Beauduc. En Méditerranée :

- o cantonnement de pêche à Agde
- o Parc nationaux ports Cros, Calanques, ...

Seulement 0.02 % des surfaces sont classées en zone protégée. L'Etat français s'est engagé à classer 5 % des surfaces de son littoral en zone de protection forte. Mais cette surface paraît difficile à atteindre.

La conciliation avec la pêche sera problématique, surtout si on va vers un développement de l'éolien. Il va y avoir un appel à candidatures, classement qui se fait de manière concertée, porté par les communes.

- **Comment ça se passe dans les autres pays ?**

MIO : Il y a les Papiers Parcs en Grèce : aucune réalité, pas de police, ce sont des parcs fictifs. En Méditerranée : France, Espagne Italie ont instaurés de vraies parcs, mais 90 % des aires protégées en méditerranée sont fictives.

En plus, les aires marines protégées ne sont pas des zones de protection forte (comme expliqué par le PNRC, il faut superposer les réglementations).

- **Question relative à la diminution des budgets alloués à l'écologie : est-ce qu'on met vraiment les moyens pour atteindre ces objectifs de classement ?**

- **Question sur le co-usage d'un parc éolien et parc protégé ? Est-ce qu'on peut mettre les 2 ensemble ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?**

PNRC : En Camargue, installation des éoliennes en zones migratoires, études réalisées sur les impacts sur ces espèces. Les Zones de protection fortes ne pourront pas accueillir des éoliennes, qui constituent une des pressions. Là où seront les éoliennes, la pêche sera également réglementée voir interdite pour des questions de sécurité.

MIO : En effet, les éoliennes sont incompatibles avec les zones de protection fortes. Études au Danemark : grande pêche qui augmente, car stock de poissons pêchables qui augmentent : aux socles des éoliennes, avec biomasse, abris pour les poissons. Zones pêchées, et prises des pêcheurs augmentées.

Zone de Fos sur Mer, classées SEVESO, avec des entreprises qui rejettent dans la mer et sur terre des quantités importantes de matières toxiques.

PNRC : Observatoire citoyen du golfe du Fos pour étudier les impacts de ces aménagements sur le milieu. Notamment rejets en Chlore

3) Perspectives : faire coexister les usages de manière durable

Les outils pour gérer durablement

PNRC : Le Parc naturel Régional de Camargue est un outil permettant de concilier les usages et mesures de protection. Le PNRC mène des actions pour mettre les gens autour de la table, fait des remontées d'information, identifie des mesures communes à mettre en place :

- Exemple avec les pêcheurs : création d'un cantonnement de pêche pour lutter contre les chalutiers
- Sensibilisation, notamment avec campagne écogestes

La loi est également un outil de gestion.

MIO : Il y a des problèmes de conflits d'usages. Les aires protégées sont très souvent vues comme des lieux d'interdiction. Mais en réalité, ce sont des zones de gestion des conflits d'usages. (Trouver l'équilibre entre la préservation de la ressource et son utilisation).

Questions :

- **Pourquoi on n'organise pas des quotas pour la pêche ? Si on parle de surpêche ?**

PNRC : La pêche industrielle est soumise à des quotas, exemple du thon en méditerranée, qui a pu revenir grâce au contrôle des quantités prélevées.

MIO : Le problème de la pêche est qu'elle est pervertie par les subventions :

- Pêcheur artisanal : régulation qui se fait si diminution des stocks, d'où rééquilibrage.
- Pêche industrielle, subventions qui viennent compenser les efforts de pêche, qui sont colossaux.

La flotte industrielle est calibrée pour pêcher 400 millions de tonnes, alors que seulement 100 millions sont pêchés. Il faudrait revoir globalement ce système.

- **Remarques du public : il y a parfois des différences entre préconisations des scientifiques et la décisions politiques. Ex de la morue au Canada, où cela a été le cas et où il y a eu un basculement et il n’y a plus de morue au Canada, et d’autres espèces prennent sa place.**

MIO : Ces problèmes de basculements, ne s’observent pas uniquement dans les écosystèmes marins.

- **Remarques : sur les déséquilibres, on n’est pas des colibris, on demande aux personnes de faire des efforts, alors que la proportion des effets de leurs actions est dérisoire.**

MIO : toutes les solutions sont bonnes à prendre, efforts complémentaires. Et parfois on y arrive, (notamment à Port Cros, où il y a des mesures de protection, des pêcheurs avec des rendements intéressants).

Ce qu’il faut mettre en place, c’est une gestion multi-usages qui permet d’avancer réellement.

PNRC : colibris – qui passe aussi par les achats qui encouragent ou non la pêche industrielle, par le choix d’espèces locales. Notre choix dans l’alimentation (locale ou non) joue un grand rôle.

- **Quand est-il de la lutte contre les élus régionaux et nationaux qui ont laissé faire, notamment les pollutions aux boues rouges ?**

MIO : boues rouges qui ont été un gros problème, maintenant réduction des rejets considérables. Il reste des rejets, mais dont les impacts sont marginaux. Anciennes batailles gagnées, impacts résiduels. D’autres enjeux sont prépondérants.

Heureusement qu’il y a l’Europe, qui impose notamment des stations d’épuration, contre lesquelles les maires s’étaient opposés. Même s’il y a encore des efforts à faire, notamment pour le glyphosate, dont le maintien est en partie dû à la France (et aux agriculteurs, avec l’approbation de 70 % des Français).

- **Surpêche : Y a-t-il vraiment un problème de surpêche en Méditerranée ?**

Les grands pays pêcheurs sont les Grecs et les Italiens, effectivement il y a surpêche. Selon la FAO, 70 % des stocks de poissons sont considérés comme exploités au maximum (proportion analogue au chiffres mondiaux). Donc oui, la Méditerranée est concernée par la surpêche.

- **Question sur les tellines, où en est le stock ?**

PNRC : Nombre qui est toujours limité, production qui a diminué, observation d’une diminution du nombre de demandes de licences. Études pour essayer d’améliorer les outils de pêche pour augmenter sélectivité.

2 causes pressenties : diminution des apports par le fleuve et pêche sans respect des tailles, quantité et périodes de pêche (reproduction).

MIO : Désirs contradictoires : la pollution organique du Rhône était source de nutriments pour les poissons bien que ce soit de la pollution. Aujourd’hui, avec l’amélioration de la

qualité des rejets, l'eau est moins chargée en nutriments, il y a donc moins d'apports pour les espèces.

- **Où en est la pollution plastique ?**

MIO : mesures pour limiter la pollution plastique, mais très restreintes, lente et non suffisante. Mais pour la majeure partie de la Méditerranée, cinétique inverse. Méditerranée = piscine
On parle aussi beaucoup de microplastiques, polluants autrefois négligés.

PNRC : Mesure européenne qui a permis de limiter les pollutions par macrodéchets plastiques : interdiction des décharges à ciel ouvert en 2002. Pêcheurs qui ont observé une diminution des déchets plastiques dans leurs filets. Suivis réalisés, à partir de ramassages de déchets réalisés sur les plages : caractérisation des déchets les plus présents, et analyses de l'impact des mesures.

Tout ce qu'on jette peut finir à la mer : y compris dans nos toilettes (le cas des coton tiges...)

- **Question sur le contrôle de la fabrication des plastiques**

- **Questions sur les urgences et les menaces : sur les espèces invasives, placées en quatrième position et CC en dernier. Est-ce que le CC climatique n'est pas une cause de l'augmentation des espèces invasives ?**

MIO : Non, le CC a un bilan sur les espèces qui peut être considéré comme marginal car il favorise certaines mais en défavorise d'autres. L'important pour les invasions biologiques c'est le vecteur.

- **Question : difficulté à avoir les bons éléments de connaissance pour fonder nos opinions. On a beaucoup de mal à se faire une idée précise, on a des phénomènes d'amplification. Une des difficultés à lutter contre les menaces de toutes sortes, est ce que la question de la connaissance n'est pas fondamentale ?**

MIO : Les CPIE sont des acteurs fondamentaux pour passer et transmettre la **connaissance**. C'est notamment eux qui permettent de rassembler les acteurs et de créer des espaces d'échange comme ce soir. Je suis content de pouvoir rencontrer le grand public.